

## **Desjardins Société de placement inc. annonce un changement important concernant les Fonds Desjardins**

**Montréal, le 20 mai 2015** – Desjardins Société de placement inc. (« DSP »), gestionnaire des Fonds Desjardins, annonce une proposition visant à remplacer la méthode selon laquelle les frais d'exploitation sont actuellement imputés aux Fonds.

DSP propose de payer les frais d'exploitation des Fonds Desjardins, autres que les taxes et impôts et certains autres frais des Fonds et, en retour, chargera aux Fonds des frais d'administration à taux fixes. DSP souhaite mettre ce changement en place le 1<sup>er</sup> octobre 2015. Cette proposition doit être approuvée par les investisseurs de certaines catégories ou séries des Fonds Desjardins, lors d'une assemblée extraordinaire devant se tenir le ou vers le 9 septembre 2015.

La proposition comporte les avantages suivants pour les investisseurs :

- **RFG équivalent ou moins élevé** pour tous les Fonds Desjardins, en comparaison au ratio de frais de gestion (« RFG ») plafond du 31 mars 2015 ;
- **Coûts concurrentiels**, les frais d'administration fixes ont été établis à des niveaux très compétitifs et leur mise en place cristallise cette situation ;
- **Prévisibilité et transparence des frais**, puisque les éléments clés du RFG seront désormais fixes plutôt que de varier d'une année à l'autre, comme c'est le cas actuellement.

Le gestionnaire a soumis la proposition au comité d'examen indépendant des Fonds Desjardins. Après avoir étudié la proposition, le comité a déterminé que, si elle était adoptée, elle aboutirait à un résultat juste et raisonnable pour les Fonds Desjardins.

Les changements proposés seront apportés sous réserve de l'approbation des autorités réglementaires. DSP se réserve le droit de reporter à une date ultérieure la mise en œuvre des changements décrits plus haut.

### **À propos du Mouvement Desjardins**

Le [Mouvement Desjardins](#) est le premier groupe financier coopératif au Canada et le cinquième au monde, avec un actif de plus de 254 milliards de dollars. Il figure parmi les 50 employeurs de choix au Canada selon le palmarès établi par Aon Hewitt. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et clients, particuliers comme entreprises, sa gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Considéré comme la quatrième institution financière la plus sûre en Amérique du Nord selon le magazine *Global Finance* et la deuxième plus solide au monde selon l'agence d'information financière *Bloomberg*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

*Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits dont Desjardins Cabinet de services financiers inc., un courtier en épargne collective appartenant au Mouvement Desjardins, qui distribue les Fonds dans les caisses du Québec et de l'Ontario ainsi qu'au Centre financier Desjardins.*

- 30 -

**Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :**

Richard Lacasse, porte-parole

Relations publiques, Mouvement Desjardins

418 835-8444 ou 1 866 835-8444, poste 3163

[media@desjardins.com](mailto:media@desjardins.com)